



- LE TOUQUET GARE ETAPLES**
- 1 Gare SNCF (Etaples)
 - 2 Pont Rose (Etaples)
 - 3 Fontaine Médicis (Cuq)
 - 4 Av. de Lattre de Tassigny
 - 5 Musée
 - 6 Aéroport - Collège
 - 7 Av. J.-L. Sanguet
 - 8 Av. de l'Hippodrome
 - 9 Quentovic
 - 10 Square Robert Lassus
 - 11 Mairie - Eglise
 - 12 Thalasso
 - 13 Mayvillage
- (numérotation hors plan)
- La navette Gare Etaples-Le Touquet circule les week-ends, les jours fériés (hors les jours pendant les vacances scolaires (zone B et C))
- Sous réserve de modification.

- MER & FORÊT**
- 1 Collège
 - 2 Camping Stoneham
 - 3 ILN
 - 4 Armand Durand
 - 5 Hippotel
 - 6 Cimetière
 - 7 Plage
 - 8 Poste
 - 9 Mairie - Eglise
 - 10 Square Robert Lassus
 - 11 Hôtel Best Western
 - 12 Base Nord
 - 13 Giraote Quentovic
 - 14 Mairie - Eglise
 - 15 Square Robert Lassus
 - 16 Hôtel Best Western
 - 17 Pagnol-Canche
 - 18 Mairie - Eglise
 - 19 Square Robert Lassus
 - 20 Pagnol-Canche
 - 21 Base Nord
 - 22 Centre Social
 - 23 Maison des Associations
 - 24 Centre Social
 - 25 Maison des Associations
 - 26 Thierry Sabine
 - 27 Centre Social
 - 28 Maison des Associations
 - 29 Centre Social
 - 30 Thierry Sabine
 - 31 Maison des Associations
 - 32 Centre Social
 - 33 Hôtel Best Western
 - 34 Mairie - Eglise
 - 35 Square Robert Lassus
 - 36 Hôtel Best Western
 - 37 Cimetière
 - 38 Plage
 - 39 Hippotel
 - 40 Armand Durand
 - 41 ILN
 - 42 Camping Stoneham
 - 43 Collège
- La navette Mer & Forêt circule les week-ends, les jours fériés, le jeudi matin et tous les jours pendant les vacances scolaires (zone B et C)
- Sous réserve de modification.

CIRCUIT DES NAVETTES

AVEC LA VIGNETTE... RESTEZ ZEN !
TARIF DES VIGNETTES ANNUELLES :

- ▶ Stationnement toutes zones..... 67€
 - vignette réservée aux contribuables de la commune : présentation de la dernière taxe habitation ou taxe foncière, carte grise.
 - aux artisans ainsi qu'aux professionnels des services à domicile touquettois sur présentation de justificatifs : carte grise, extrait d'immatriculation DI de l'année, extrait Kbis, document officiel comportant le code APE de la société.
- Pour tout autre renseignement, merci de nous contacter au : 03 21 06 72 72
- ▶ Stationnement toutes zones..... 98€
 - Vignette réservée aux artisans et aux professionnels des services à domicile non touquettois sur présentation de justificatifs (voir liste ci-dessus).
 - ▶ Stationnement zone verte 47€
 - Vignette délivrée pour tous sans justificatif.
 - ▶ Validité de la vignette : 12 mois à partir de la date d'achat.
 - ▶ Duplicata délivré gratuitement en cas de changement de véhicule, erreur, vol ou perte de la vignette initiale.

VENTE DES VIGNETTES ANNUELLES

Les vignettes sont en vente à :
Hôtel de ville – boulevard Daloz
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi
et de 9 h à 12 h le samedi
et sur internet : www.lestouquettois.fr

À PROPOS DU STATIONNEMENT PAYANT

- ▶ Vous êtes en zone blanche :
□ Stationnement gratuit toute l'année
 - ▶ Vous êtes en zone rouge :
■ Stationnement payant tous les jours de l'année
● Tarif : 2€ l'heure, les 7 premières heures, 8€ la huitième heure, 22€ le forfait post-stationnement
 - ▶ Vous êtes en zone verte :
■ Stationnement payant les week-ends, jours fériés, ponts des 27 mai et 31 octobre, vacances scolaires des zones B et C et du 1^{er} juillet au 30 août inclus.
● Gratuit durant l'opération « Si Le Touquet m'était conté »
● Tarif : 1€ l'heure, les 7 premières heures, 10€ la huitième heure, 17€ le forfait post-stationnement
● Tarif séjour en zone verte uniquement : 17€ la journée de stationnement, GRATUIT le lendemain
- À noter : le stationnement sur les parkings entre l'Aqualud et le Centre Nautique de la Manche Bertrand Lambert est gratuit les jours de marché de 9h à 14h30.
- ▶ Stationnement payant : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

NOUVEAUTÉ

Vous pouvez payer votre stationnement via votre smartphone en téléchargeant les applications Flowbird ou PayByPhone qui identifient automatiquement la zone tarifaire dans laquelle vous vous trouvez.

FORFAIT POST-STATIONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le dépassement du temps de stationnement payant ne donne plus lieu à une amende pénale. Le contrevenant doit régler une redevance forfaitaire appelée Forfait Post Stationnement (FPS). Si vous êtes redevables de ce forfait, il en sera déduit le montant déjà réglé pour votre stationnement.

- Forfait Post Stationnement en zone rouge = 22€
- Forfait Post Stationnement en zone verte = 17€

200 EMPLACEMENTS GRATUITS LIMITÉS DANS LE TEMPS

- ▶ Station-minutes : 200 plots détectables (vidéocontrôlés)
- Stationnement gratuit et limité à une heure de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, une fois par jour et sur le même emplacement (2 h pour les emplacements à l'aéroport et au parking réservé aux utilisateurs de la salle Bascoulergue).
- Stationnement gratuit de 12h30 à 14h30 et de 19h à 9h.
- Stationnement gratuit et limité à 15 à 30 minutes, uniquement sur les dégagements prévus à cet effet pour les véhicules de tourisme.

Respectez bien le temps imparti ! Attention : les vignettes de stationnement et le paiement à l'horodateur ne vous donnent pas le droit de stationner en illimité sur ces emplacements.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- ▶ Code de la route
Stationnez uniquement sur les emplacements délimités au sol dans les zones payantes ou non-payantes, mais JAMAIS sur les trottoirs, les espaces gazonnés ou à contre-sens de la circulation, sous peine de verbalisation.
- ▶ Civisme
Si un horodateur est en panne, n'en déduisez pas que le stationnement est gratuit ! Dirigez-vous vers l'horodateur le plus proche. Signalez la panne à nos ASVP ou par téléphone à la police municipale : 08 09 54 22 22.
- ▶ Camping-cars
Deux aires de service avec eau et électricité vous accueillent :
● Centre nautique de la baie de Canche : 16€ les 23 premières heures, 1,60€ la vingt-quatrième heure, taxe de séjour de 0,60€ par jour incluse
● Parc équestre : 11€ les 23 premières heures, 6,60€ la vingt-quatrième heure, taxe de séjour de 0,60€ par jour incluse
● Montant du Forfait Post Stationnement : 17€
● Utilisation des bornes énergies : 2€
- ▶ Autocars
● Parking obligatoire à l'aéroport. Dépose-minutes sur le front de mer.



STATIONNER
AU TOUQUET,
C'EST FACILE!

Parking in Le Touquet made easy !

édition 2022



Vous pouvez choisir votre durée de stationnement, la prolonger si nécessaire à distance ou même la restreindre si vous partez plus tôt. Et bien sûr, vous réglez via votre smartphone !

PLAN DE STATIONNEMENT – 2022

Parking zones in Le Touquet



PLUS DE 8000 PLACES DE STATIONNEMENT AU CŒUR DE VILLE
More than 8000 parking spaces available in the town centre



STATIONNEMENT PAVANT par ticket horodateur de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
PAY & DISPLAY PARKING 9am to 7pm (with 2 free hours from 12:30pm to 2:30pm)

ZONE	ROUGE Red	VERTE green
PAYANT Paid parking	Tous les jours de l'année Everyday	Tous les week-ends, jours fériés, ponts des 27 mai et 31 octobre, vacances scolaires des zones B et C et du 1 ^{er} juillet au 30 août inclus. Gratuit durant l'opération « Si le Touquet n'était conté » Weekends, bank holidays, long weekends, July & August
A L'HEURE Hourly rate	2€/h les 7 premières heures 8€ la huitième heure 2€/hour for the first 7 hours 8€/hour for the 8th hour	1€/h les 7 premières heures 10€ la huitième heure 1€/hour for the first 7 hours 10€/hour for the 8th hour
TARIF SÉJOUR 48 hour parking	17€ la première journée, gratuit le lendemain 17€ for the first 24 hours, free for next consecutive day	

P 68
PLACES GRATUITES

P 253
PLACES GRATUITES

P STATIONNEMENT GRATUIT
Free Parking

P ZONE BLANCHE white
Parking des 4 saisons
Parking du parc équestre
Parking avenue Sanguet

P 270
PLACES GRATUITES

- VOTRE SHOPPING EN TOUTE SÉRÉNITÉ**
STRESS-FREE PARKING NEAR THE SHOPS
- STATIO-MINUTES** : PLOTS DÉTECTABLES (vidéosurveillés) gratuits mais limités à une heure de stationnement.
Free parking for up to one hour (no returns)
 - STATIO-MINUTES** (vidéosurveillés) gratuits mais limités de 15 à 30 minutes. Free 15 or 30 minute parking (no returns)
 - PARKINGS DE LA PLAGE PARKING ON THE SEARFRONT**
Stationnement gratuit les jours de marchés de 9h à 14h30
Free parking on market days from 9 am to 2:30 pm
 - PARKINGS MOTOS** Motorcycle parking
 - TAXIS**
 - AUTOCARS PARKING OBLIGATOIRE À L'AÉROPORT, DÉPÔSE-MINUTE SUR LE FRONT DE MER**
Obligatory coach parking at airport (free). Drop-off zone on sea-front
 - EMPLACEMENTS VOITURES ÉLECTRIQUES**
Electric vehicle charging points
 - 170 PLACES ACCESSIBLES AUX HANDICAPÉS**
présentes dans toute la ville. 170 disabled spaces throughout town